# PERSPECTIVES POUR L'AN 2000 DE LA POPULATION DE MADAGASCAR

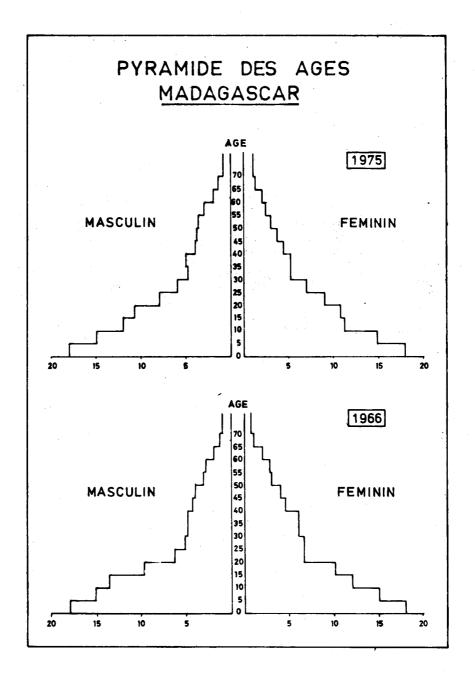
(V. ANDRIANARIVELO RAFREZY et I. RANDRETSA: Population de Madagascar, situation actuelle et perspectives d'avenir, Tananarive, mai 1984, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Centre National de Recherche de Tsimbazaza, 154 p. et 23 graph., préface du Dr. RAMAHATRA, Président du Comité exécutif du Faritany de Tananarive).

Un recensement général de la population de Madagascar a eu lieu en 1975. Notre intention était d'en analyser les résultats dès la publication de ceux-ci. Ils ont été accessibles trop tardivement pour justifier un compte-rendu d'actualité. Néanmoins, une récente étude fondée sur ce recensement envisage les perspectives démographiques pour Madagascar en l'an 2000 et leurs coûts sociaux. Elle nous a semblée digne d'être rapportée. Nous donnons toutefois ci-après les principales données démographiques concernant 1975.

# I. DONNEES DEMOGRAPHIQUES EN 1975

En 1975, la population de Madagascar était de 7 603 790 habitants (1966 : 6 200 000) ce qui, sur un territoire de 587 041 km2 déterminait une densité moyenne de 13 hab./km2. Cependant, 38% de la superficie nationale, ne regroupaient que 9,4% de la population (densité inférieure à 5 hab./km2) alors que, par exemple, la province de Tananarive, avec 2 167 937 habitants (29% de la population) avait une densité de 37,2/hab/km2.

Les centres urbains, définis par une population supérieure à 5 000 habitants, au nombre de 47, totalisaient 1 238 442 habitants donnant ainsi au pays un taux d'urbanisation de 16,4% mais, là encore, avec de grandes différences spatiales: 26,2% pour la province de Tananarive mais seulement 9,1% pour celle de Tuléar.



La structure par âges dévoilait que 44,4% de la population avait moins de quinze ans et 55% moins de vingt ans. La pyramide des âges de 1975 présentait la même allure que celle de 1966 (Fig.). L'âge moyen était de 23 ans.

Le taux de natalité était en moyenne de 45 % (atteignant les limites de la vraisemblance dans les provinces de Tuléar avec 51 % oet de Tamatave : 59 % of résultant d'un taux de fécondité sensiblement analogue à celui de 1966 : 192 % of (province de Tamatave : 241 % of l.). Le taux brut de mortalité était estimé à 18 % of (mais à 33 % of pour la tranche d'ages entre 0 et 4 ans) ayant donc baissé par rapport à 1966 (25 % of l.). Le taux de mortalité infantile (de 0 à 1 an) avait aussi considérablement diminué (1966 : 102 % of ; 1975 : 69 % of l.). L'espérance de vie à la naissance atteignait donc 45,4 ans.

Compte tenu des taux de natalité et de mortalité, l'accroissement démographique naturel de Madagascar était donc de 2,7% par an.

A partir de ces données et de leur détail, les perspectives pour l'an 2000 ont été profilées. Elles ont envisagé trois hypothèses appelées variante I, variante II et variante III (que dans ce compte-rendu nous désignerons par les chiffres romains correspondants):

- Variante I : baisse de la mortalité en deux temps, le premier dans la période 1980-1990, le second dans la période 1990-2000, faisant passer l'espérance de vie à 51 ans environ; la fécondité est considérée comme constante.
- Variante II : mortalité et fécondité constantes, égales à leur niveau de 1975 pendant toute la période.
- Variante III : mortalité constante mais fécondité baissant à un rythme annuel de 2%.

# II. LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES POUR L'AN 2000

Selon les variantes, la population totale passerait à 15 652 000 habitants (I), 14 001 000 habitants (II) ou 11 334 000 habitants (III). La variante I (doublement de la population) a les plus fortes chances de se réaliser si, disent les auteurs, «l'actuelle politique du laisser faire, laisser aller en matière de population est maintenue».

Dans les variantes I et II, un nombre élevé de jeunes persisterait : 46,5% de moins de quinze ans (I) ou 44,8% (II). La variante III favoriserait l'augmentation des effectifs de la population potentiellement active ou effectivement productive par rapport aux enfants à charge.

L'âge médian (qui partage la population en deux effectifs égaux) passerait de 15,2 ans en 1975 à 16,9 ans dans la variante I:le poids des enfants se ferait autant sentir qu'aujourd'hui mais leurs effectifs iraient irrésistiblement en augmentant. Dans la variante II, il serait de 17,7 ans et les moins de quinze ans passeraient de 3 801 500 à 7 000 500. Dans la variante III, l'âge moyen serait de 22,1 ans, la moitié de la population aurait moins de 21 ans et les enfants de moins de quinze ans ne représenteraient plus que 35% de la population.



La population active (définie ici comme uniquement celle des hommes entre 15 et 60 ans) augmenterait dans les trois cas (1975 : 243 % o) : 244 actifs masculins pour mille hommes (I) ou 254 (II) ou 294 (III). Si bien que le taux de dépendance économique (nombre d'individus — enfants et personnes agées — que cent personnes actives ont à leur charge) resterait le même en 2000 qu'en 1975 dans la variante I (102,8% contre 102,2%) dans la variante I mais baisserait dans les deux autres cas (95,3% dans la variante III).

# III. LES COUTS SOCIAUX

Il est certes difficile de fixer des normes de satisfaction des besoins. La situation prévalant en 1975 a été prise comme référence par les auteurs en une première approche : maintien de la satisfaction des besoins telle qu'elle est évaluée cette année-là et donc sans aucune amélioration quantitative ou qualitative. Dans une deuxième approche, la référence a été celle de critères jugés comme généralement satisfaisants ce qui signifie élévation du niveau de vie.

#### a). Santé

— Détermination du nombre de médecins. Dans l'hypothèse du maintien de la situation actuelle (un médecin pour 11 600 habitants; 650 médecins en exercice en 1975), il faudrait en l'an 2000 soit 1 338 médecins (I), soit 1 197 (II) soit 968 (III). Or, il ressort du bilan de l'Enseignement supérieur que 11,8% des étudiants inscrits en année pré-médicale de la filière «Santé» arrivent en sixième année. Si ce taux se maintenait, cela supposerait des promotions en année pré-médicale de 11 339 étudiants (I) ou 10 144 (II) ou 8 204 (III).

Dans l'hypothèse d'un médecin pour 5 000 habitants, le nombre de médecins devrait passer à 3 130 (I) ou 2 800 (II) ou 2 267 (III) représentant des promotions en année pré-médicale de 26 526 étudiants (I) ou 23 729 (II) ou 19 212 (III).

Dans les deux cas, les investissements consentis en vue de la formation du personnel médical risquent d'être excessifs et, en outre, de caractère partial si la répartition selon les faritany et selon les milieux urbain et rural n'est pas faite par rapport aux effectifs de la population ou encore si un système moins sélectif, réduisant les échecs en cours d'études, n'est pas mis en place.

— Le nombre d'infirmiers et de sages-femmes est aussi évalué sur la base d'un infirmier pour 7 500 habitants et d'une sage-femme pour 4 750 habitants.

— Lits d'hôpitaux. Il y a actuellement un lit pour 432 habitants. Ces lits devraient passer à 36 231 (I) ou 32 410 (II) ou 26 236 (III). Mais les auteurs font remarquer pertinemment que la répartition des lits est aujourd'hui fort inégale: 33% sont constitués par des lits ou berceaux de maternités ou de pos-

tes d'accouchement, formations sanitaires les plus répandues, la plupart construites à l'initiative des communautés villageoises (ce qui traduit le souci de maintenir une natalité élevée mais un moindre souci des soins post-nataux et infantiles) : les auteurs préconisent donc une réorientation de l'utilisation de ces lits.

# c). Enseignement

Les effectifs scolarisables agés de six ans passeraient à 501 000 (I) ou 418 000 (II) ou 265 000 (III) et ceux d'ages compris entre six et quinze ans à 3 800 000 (I) ou 3 271 000 (II) ou seulement 265 000 (III). Le nombre de maîtres en première année de l'Enseignement primaire devrait être de 6 262 (I) ou 5 225 (II) ou 3 312 (III) dans l'hypothèse d'un maître pour soixante élèves et, dans l'hypothèse d'un maître pour quarante élèves : 12 524 (I) ou 10 450 (II) ou 6 624 (III). L'ensemble des maîtres nécessaires dans l'enseignement de base (primaire) serait donc de 47 500 (I) ou 40 887 (II) ou 28 462 (III) dans le cas d'un maître pour quatre-vingts élèves et de 90 000 (1), 81 774 (II) ou 56 924 (III) dans celle d'un maître pour quarante élèves. La formation technique de ces maîtres ne constitue pas un handicap. Plus important est le problème de la lourdeur financière qui résulterait de leur nombre (auquel s' ajouteraient bien entendu celui des enseignants du Secondaire et du Supérieur), du fonctionnement et de l'entretien des écoles. Ainsi une rapide croissance de la population influerait elle nécessairement sur la rentabilité du système scolaire avec le risque que la qualité de l'enseignement souffre faute de moyens en rapport avec les besoins.

### d). Alimentation

- Le riz: les besoins actuels représentent une consommation moyenne de 194,3 kg de riz blanc par habitant et par an. Les besoins en riz seraient donc en 2 000 de 3 041 200 t (I) ou 2 720 000 t (II) ou 2 202 200 t (III). Si l'on retient le coefficient de conversion du paddy en riz blanc (66,4%), la production de paddy devrait s'élever, en considérant les pertes, à 5 477 800 t ou 4 900 000 t (II) ou 3 966 000 t (III). Deux hypothèses sont envisagées:
- o L'extension des superficies cultivées en riz se maintient au rythme de la période 1975-1979: les rizières atteindraient alors 2 037 000 ha ce qui, pour satisfaire les besoins devraient correspondre à des rendements de 2,13 t/ha (I) ou 1,91 t/ha (II) ou 1,54 t/ha (III). Certes, la place existe pour une telle extension mais les freins sont nombreux tenant aux structures foncières, aux moyens et modes de production. Une politique judicieuse d'émigration vers le Moyen Ouest pourrait constituer une amorce de solution mais elle suppose de gros investissements et un certain changement de mentalité.
- o Une superficie cultivée en riz de 1 300 000 ha en 1' an 2000 ainsi que le prévoit le programme officiel (1975 : 1 078 100 ha). Les rendements devraient alors croître considérablement et atteindre 3 56 t/ha (I) ou 3,18 t/ha

(II) ou 2,57 t/ha (III). Aucun de ces rendements n'est encore atteint au niveau national. Leur obtention suppose des efforts conjoints des paysans et de l'Etat.

Ainsi si les conditions en matière de production ne se modifient pas rapidement (surfaces cultivées, productivité et rendement, niveau des pertes subies, coefficient de conversion...), il sera difficile d'éviter des importations de riz

continues.

— Viande bovine. Les données de base sont les suivantes : effectif du troupeau en 1975 : 10 200 000 bêtes; poids moyen du zébu : 270 kg; rendement en viande : 20% du poids vif (soit 54 kg); consommation : 14,7 kg/hab./an. Il en résulte que l' on abat annuellement un peu plus de deux millions de bovins (taux d' abattage : 20% environ). En 2000 il faudrait abattre 4 261 000 bêtes (I) ou 3 811 000 (II) ou 3 085 000 (III). Cela supposerait un énorme accroissement de l' effectif bovin (plus de 21 millions de bêtes selon la variante I) ou une élévation du taux de rendement en viande (le taux d' abattage étant lui déjà déraisonnable). En l' état actuel, malgré les efforts entrepris, il est fort probable que la population malgache risque de devoir diminuer sa consommation de viande bovine.

— Huile alimentaire: Les besoins en huile raffinée sont estimés pour l' an 2000 à 23 948 000 t (I) ou 21 422 000 t (II) ou 17 341 000 t (III). Cela suppose une forte augmentation de la production d'arachides en coque si l'on ne devait utiliser que de l' huile d'arachide: 100 582 000 t (I) ou 89 972 000 t (II) ou 78 232 000 t (III); ou une augmentation de la production de graines de coton si l' on ne devait utiliser que de l' huile de coton: 171 057 t (I) ou 153 014 t (II) ou 123 864 t (III). Même avec une utilisation combinée de ces deux sortes d' huiles, les productions risquent d'être hors portée des paysans malgaches, d'autant que la population se rationnant aujourd' hui par suite d'une offre très inférieure à la demande, toute augmentation de l'offre entraî-

nera immédiatement une élévation de la demande.

# CONCLUSION

Au terme de cette étude on peut, avec les auteurs, se poser la question suivante : le pays peut-il dégager l'épargne suffisante pour disposer d'un volume et d'un taux d'investissement appréciable allant de pair avec la volonté politique d'indépendance économique exprimée dans la devise «ne compter que sur ses propres forces» ? La variable «population» a longtemps été négligée dans l'analyse des processus de développement économique et social. La Conférence internationale de la population (Bucarest 1974) a préconisé de l'intégrer désormais dans tous les scénarios de croissance. C'est le respect de cette recommandation qui a conduit les auteurs à dresser un panorama des grands problèmes qu'entraîne inéluctablement le croît démographique de Madagascar. Ils l'ont fait avec sérieux et compétence bien que ne se fondant que sur un nombre très limité de paramètres et de variantes possibles. Si succincte soitelle, cette étude a le mérite de mettre en lumière les très grandes difficultés à venir et d'inciter à un urgent changement d'attitude à l'égard des problèmes de population.

G. DONQUE